



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-POS-027

Déposé le : 09.01.18

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Renforcer l'intégration des migrants

Texte déposé

En ce XXI^e siècle, les mouvements migratoires induits notamment par des situations d'instabilité géopolitiques et par une croissance démographique soutenue vont se poursuivre. Dans ce contexte, le renforcement de l'intégration des migrants restera un enjeu de premier plan, comme le rappelle d'ailleurs le Conseil d'Etat dans son programme de législature 2017-2022 (mesure 1.6). Les programmes d'occupation et de formation temporaires en constituent un des jalons. Mis sur pied par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), ces programmes sont destinés notamment aux requérants d'asile en procédure (permis N), aux personnes admises à titre provisoires (permis F) et à certains réfugiés statutaires (permis B et C bénéficiaires du Centre social d'intégration des réfugiés) présents en Suisse depuis trois ans au moins. Les migrants y participent en fonction de leurs besoins et aptitudes et des disponibilités existantes (art. 39 LARA).

Ces programmes s'inscrivent souvent dans des démarches bénéficiant à l'ensemble de la collectivité (santé-social, halte-garderie, auxiliaires éducatifs, programmes de mobilité douce). Correspondant à une occupation mensuelle de 80 heures, les migrants sont rémunérés d'un montant symbolique de maximum Frs. 300.-/mois. Ces programmes rapportent davantage aux collectivités publiques (canton, communes) qu'ils ne leur en coûtent. Au fil des années, ces dispositifs ont pris de l'essor. Par leur action concrète, plusieurs centaines de migrants (adultes ou mineurs non-accompagnés parfois), ont déjà apporté leur contribution à des projets ou manifestations d'envergure. Cet apport permet aussi de valoriser leur implication dans la société.

À l'inverse, plusieurs requérants d'asile et leurs familles sont amenés ou contraints à passer leur

journée sans occupation à l'extérieur de leur lieu de résidence. Ces situations suscitent souvent de l'incompréhension auprès de larges parties de la population. Les raisons de cette passivité sont aussi multiples que variées : absence de permis, conditions pour la participation à un programme d'occupation non remplies, nombre de programmes insuffisant, refus d'y participer, etc.

Malgré ces limites, là où ces programmes d'occupation et de formation se déploient, ils débouchent la plupart du temps sur des résultats positifs pour l'ensemble des parties. Toutefois, il reste difficile d'avoir une vision d'ensemble de l'étendue de ces programmes, de leur évolution, de leur effet sur une intégration à plus long terme et de leurs perspectives de développement souhaitables à plus d'un titre. Par ailleurs, il y a lieu d'envisager un assouplissement des conditions d'accès à ces programmes notamment s'agissant des 3 ans de présence en Suisse.

Attachés à l'insertion sociale des migrants sur notre territoire, les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de dresser un rapport sur :

1. l'évolution et le bilan des programmes d'occupation et de formation temporaires au cours des dix dernières années (nombre, pourcentage de bénéficiaires parmi les ayants-droit, communes impliquées, contenu, plans de formation, diversité des programmes, forces et faiblesses, contribution des programmes à une intégration des migrants à plus long terme)
2. la comparaison intercantonale desdits programmes (pourcentage de bénéficiaires parmi les ayants-droit, domaines concernés, appréciation quant à l'intégration à plus long terme)
3. les opportunités de développements des programmes d'occupation et de formation temporaires dans le canton de Vaud (assouplissement des conditions d'accès, extension des bénéficiaires, valorisation et augmentation des programmes, élargissement des communes impliquées, nouveaux domaines d'activités, éléments financiers, contribution des programmes à une intégration des migrants à plus long terme).

Les députés soussignés demandent le renvoi du présent postulat à une Commission du Grand conseil.

Lausanne, le 9 janvier 2018

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Tschopp Jean

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh 

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire 

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

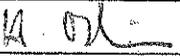
Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud 

Bovay Alain

Buclin Hadrien 

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

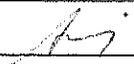
Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine 

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie 

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

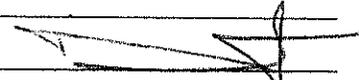
Courdesse Régis

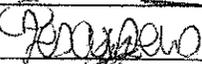
Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel 

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre 

Desarzens Eliane 

Dessemontet Pierre 

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel 

Dubois Carole

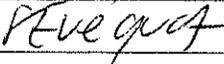
Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Epars Olivier 

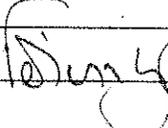
Évéquoz Séverine 

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle 

Freymond Sylvain

Freymond Cantone Fabienne 

Fuchs Circé

Gander Hugues

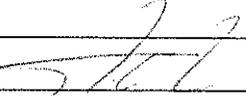
Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Giardon Jean-Claude 

Glauser Nicolas

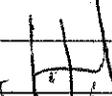
Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie 

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica 

Jaques Vincent 

Jaquier Rémy

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca
 Jungclaus Delarze Susanne
 Keller Vincent
 Krieg Philippe
 Labouchère Catherine
 Liniger Philippe
 Lohri Didier
 Luccarini Yvan
 Luisier Brodard Christelle
 Mahaim Raphaël
 Marion Axel
 Masson Stéphane
 Matter Claude
 Mayor Olivier
 Meienberger Daniel
 Meldem Martine
 Melly Serge
 Meyer Keller Roxanne
 Miéville Laurent
 Miéville Michel
 Mischler Maurice
 Mojon Gérard
 Montangero Stéphane
 Mottier Pierre François
 Neumann Sarah

Neyroud Maurice
 Nicolet Jean-Marc
 Paccaud Yves
 Pahud Yvan
 Pernoud Pierre André
 Petermann Olivier
 Podio Sylvie
 Pointet François
 Porchet Léonore
 Probst Delphine
 Radice Jean-Louis
 Rapaz Pierre-Yves
 Räss Etienne
 Ravenel Yves
 Rey-Marion Alette
 Rezzo Stéphane
 Richard Claire
 Riesen Werner
 Rime Anne-Lise
 Rochat Fernandez Nicolas
 Romanens Pierre-André
 Romano-Malagrifa Myriam
 Roulet-Grin Pierrette
 Rubattel Denis
 Ruch Daniel

Rydlo Alexandre
 Ryf Monique
 Schaller Graziella
 Schelker Carole
 Schwaar Valérie
 Schwab Claude
 Simonin Patrick
 Sonnay Eric
 Sordet Jean-Marc
 Stürner Felix
 Suter Nicolas
 Tafelmacher Pauline
 Thuillard Jean-François
 Treboux Maurice
 Trolliet Daniel
 Tschopp Jean
 van Singer Christian
 Venizelos Vassilis
 Volet Pierre
 Vuillemin Philippe
 Vuilleumier Marc
 Wahlen Marion
 Wüthrich Andreas
 Zünd Georges
 Zwahlen Pierre